

Les résidents de l'EHPAD Val de Gers ont pu déjà bénéficier de la vaccination

La campagne va se poursuivre pour ceux qui comptent beaucoup sur cette prévention



Les résidents de l'EHPAD Val de Gers ont pu déjà bénéficier de la vaccination

La vaccination contre le Covid vient de débuter dans de nombreux EHPAD de France et l'Occitanie voit ainsi 57 établissements (EHPAD et USLD) ouvrir la marche de ce processus si important pour la préservation de nos aînés. Dans le Gers, 3 EHPAD ont été sollicités par l'Agence Régionale de Santé pour commencer à vacciner dès cette semaine, parmi lesquels l'EHPAD « Val de Gers » de Masseube qui a accueilli plusieurs personnalités et journalistes ce jeudi 7 janvier 2021 au moment de l'ouverture de sa campagne de vaccination. L'Etat était représenté par M. Jean-Michel Blay, directeur départemental de l'Agence Régionale de Santé, et Mme Delphine Grail-Dumas, sous-préfète de Mirande, a également manifesté son soutien par un long échange téléphonique avec le directeur de l'EHPAD, Jean-Marc Pinaud. M. François Rivière, Président de la Communauté de Communes « Val de Gers », fondatrice et gestionnaire de l'établissement, et M. Roger Breil, Maire de Masseube, ont également honoré de leur présence les premiers résidents de l'établissement à recevoir ce vaccin, soutenant ainsi cette action importante dans un contexte sanitaire difficile.

L'EHPAD a installé un véritable « centre de vaccination » dans ses locaux, avec matériel de vaccination et de secours d'urgence, professionnels médicaux et paramédicaux permanents, espaces dédiés à la vaccination et à la surveillance clinique après injection, salle d'attente et de convivialité, zone administrative et de traçabilité, etc. Cette organisation complexe a pu être mise en place dans des délais très courts grâce à une très forte mobilisation de l'ensemble des équipes de l'EHPAD, que son directeur tient à remercier pour leur professionnalisme et leur efficacité au service des résidents, et grâce à un accompagnement précieux de l'Agence Régionale de Santé, que M. Pinaud remercie également.

De nombreux média français ont beaucoup relayé les difficultés rencontrées parfois par les établissements pour préparer cette campagne de vaccination et recueillir notamment les consentements des résidents après une consultation médicale destinée à leur expliquer les caractéristiques et les avantages de ce vaccin, afin que ces consentements puissent être donnés en toute liberté et en toute connaissance de cause. Mais cet aspect de la vaccination est essentiel sur les plans éthique et juridique, par rapport au respect de la liberté de chacun devant un acte médical : c'est ce que l'EHPAD « Val de Gers » s'est attaché à faire depuis le début, en privilégiant toujours cette liberté de choix et de parole, sans influencer la décision de personne, d'où peut-être un début prudent avec seulement 34 résidents vaccinés dans un premier temps. Par ailleurs, il faut rappeler que l'EHPAD avait connu plusieurs cas de Covid à l'automne, dont aucun n'avait nécessité d'hospitalisation, mais qui ont également produit une immunité pour les résidents concernés. En agrégeant ces deux modalités de protection contre le virus, c'est actuellement plus de 60 % de la population accueillie à l'EHPAD qui débute l'année 2021 avec des chances accrues d'être préservée de la maladie. En outre, de nombreux résidents sont encore dans la réflexion ou en attente d'une décision de leur tuteur ou de leur représentant familial, ce qui permettra de vacciner encore des personnes supplémentaires lors de la prochaine séquence prévue fin janvier. Au final, le directeur de l'établissement estime que le taux de couverture vaccinale des résidents devrait dépasser 80 %.



Plusieurs cas à l'automne mais pas d'hospitalisation